

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

LABO BENJELLOUN  
Mme ZIANI EP KHAIRI  
DDN 16-10-1971

Conditions  
Le car  
Le ca  
La va  
L'entente préalable est  
r toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.  
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

2305122028

- Le car : à dûment renseigné.
- Le ca : renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La va : éte à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est : r toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7990

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHARI RI

ACADE SCAT

109850

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661457109

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/05/2023

Nom et prénom du malade : ZIANI Siham

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Théberuntose ?

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 12/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/05/83	*	8	300DH	<b>FONDATION CHEIKH KHALIFA IBN ZAIDI</b> <b>Pr CHAKIB ABDELFATTAH</b> Directeur de Spécialité - Maladies Infectieuses  091029975

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <b>LABORATOIRE BENJELLOUN</b> 09, Bd. Cmar Al Khayam Beauséjour Casablanca Tel. : 06-44 503 40 0522 39 32 84 <small>06-44 503 40 0522 39 32 84</small>	12/05/23	3000	1097,00DH

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

12/01/2023

Mme ZIANI Siham

Retirer de Bk fs ls  
exposition per Gen Xpert



FONDATION CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

Pr CHAKIB ABDELFATTAH

Directeur de Spécialité - Maladies infectieuses

091029975

الجامعة الملكية  
LABORATOIRE BENJELLOUN  
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour  
Casablanca  
Tél : 06000.503.40 - 0522.39.32.84/52  
Fax : 0522.39.32.65

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam BEAUSEJOUR 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 - 06000 503 40 - Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05.22.39.33.65 [www.labobenjelloun.ma](http://www.labobenjelloun.ma)

IE 51759668-CNSS 6441662- TP 36004769 - INPE LaB093001360 INP Dr097159024-ICE002980177000019

**FACTURE N°: 2305122028**

## **ORGANISME: RAM MUPRAS**

**Mme SIHAM ZIANI EP KHAIRI**

Date: 12-05-2023



Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS	Prélèvement Sanguin Recherche par PCR de la tuberculose (Mycobacterium Tuberculosis)	E25 B800	E B	25.00 MAD 1072.00 MAD
			<b>Total</b>	<b>1097.00 MAD</b>

Total des B: 800

Montant total de la facture: 1097 Dirhams.

Arrêtée la présente facture à la somme de **mille quatre-vingt-dix-sept dirhams**.

**HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAÏD**

**F A C T U R E**

N° **66 056 / 2023** du **12/05/2023**

Nom patient : **ZIANI SIHAM**

Entrée **12/05/2023**

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie **12/05/2023**

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION DE MEDECINE INTERNE	1,00		300,00 Sous-Total	300,00 300,00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>300,00</b>

*Arrêtée la présente facture à la somme de :*

TROIS CENTS DIRHAMS	<b>Total</b>	<b>300,00</b>

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
	300,00	300,00	0,00



HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

CASABLANCA

## Reçu de caisse

N° : 230512102821SA / .

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
2300683193	ZIANI SIHAM	12/05/2023

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
CarteB	0097	300,00
Total payé		300,00

Reçu établi par SAR.SLA



**HÔPITAL UNIVERSITAIRE  
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA**  
SOINS                    FORMATION                    RECHERCHE

**Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa**

Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassani,  
BP 82403 Casa Oum Rabii Casablanca, Maroc  
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868  
[www.hck.ma](http://www.hck.ma)



# مختبر بنجلون للتحاليلات الطبية

## Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

**Dr. Najib BENJELLOUN**

Médecin Biologiste  
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon  
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

**PR ABDELFATTAH CHAKIB**

Date de l'examen: 12-05-2023

**Mme ZIANI EP KHAIRI SIHAM**

Date de naissance: 16-10-1971

Dossier N°: 2305122028



### BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

GenExpert (Cepheid)

#### Recherche par PCR de la tuberculose (Mycobacterium Tuberculosis)

Origine du prélèvement

(Renseignements administratifs)

Expectoration

Résultat

(PCR en temps réel automatisée GenExpert)

Mycobacterium Tuberculosis non détecté.

مختبر بنجلون للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE BENJELLOUN  
109, Bd Omar Al Khayam Beauséjour  
Casablanca  
Tel : 05000 503 40 - 0622 39 32 84/53  
Fax : 0522 89 33 66



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CACF)  
Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65 - WhatsApp : 06 63 790 723  
benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)



مركز التحفيزات

**ACHAT**

12/05/23

09:26:34

9900964926

99649201

**HOP CHEIKH KHALIFA M6**

Casablanca

A0000000031010

\*\*\*\*\*3303

VISA

CARTE LOCALE

226-0-9999-1-44

**MONTANT :**

**300,00 MAD**

Num Transaction

: 001

Num Autorisation

: 837770

STAN

: 000097

---

TICKET CLIENT